

Fonds de solidarité des Suisses de l'étranger

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française**

Band (Jahr): **29 (1983)**

Heft 12

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>



M. Raymond Probst, Secrétaire d'Etat
(Photos Rodo).

une éloquence brillante, M. Alberto Wirth (Rome) exprima son mépris à l'égard de l'«incapacité de l'ONU». Quant à M. Raymond Courvoisier, ancien délégué de la Croix-Rouge et ancien directeur à l'UNRWA (Office de secours et de travaux des Nations Unies), il est d'avis que la Suisse doit être différente, si elle veut conserver sa crédibilité humanitaire. M. Pierre Jonneret (Président de la Fédération des Sociétés Suisses de Paris), déplora la chute morale de certains organismes internationaux. L'ambassadeur Emanuel Diez s'efforça de calmer les passions au sein de l'assemblée, déclarant que l'ensemble du forum prenait les caractéristiques d'une association de quartier qui tenterait de se faire une espèce de discipline. Pour lui, la question de la neutralité se pose bien moins au niveau de l'adhésion à l'ONU que sur le plan des dépenses de l'armée.

Toutes ces opinions laissèrent finalement le sentiment que chacun des orateurs est resté fidèle aux principes de notre culture helvétique.

En fin d'Assemblée, le Chef du Département fédéral de l'Intérieur, le Conseiller fédéral Alphons Egli, définit la possibilité d'échange de culture, au sens large du terme, comme étant un élément fondamental pour la compréhension entre les peuples et attirera l'attention sur l'importance de la solidarité entre Suisses de l'intérieur et Suisses de l'étranger dans le domaine des assurances sociales.

Harold Stromeyer

Fonds de solidarité des Suisses de l'étranger



Le précis audio-visuel du Fonds de solidarité des Suisses de l'étranger a pour but d'informer tous les Suisses établis à l'étranger

afin que tous nos compatriotes connaissent les nombreux avantages que leur offre une adhésion au Fonds de solidarité.

- *Le Fonds constitue une double prévoyance, car il assure les risques d'une perte de moyens d'existence pouvant survenir à l'étranger tout en permettant de faire des épargnes*
- *qui sont remboursables en tout temps avec des intérêts*
- *c'est une façon unique d'épargner et de s'assurer individuellement*

- *en sachant que la Confédération accorde sa garantie financière illimitée*
- *et que l'argent confié au Fonds est placé en toute sécurité sous l'égide de l'Administration fédérale des finances*

Ce précis audio-visuel explique simplement le Fonds de solidarité. Des exemples pratiques d'assurance et d'épargne font ressortir clairement les différents avantages offerts au sociétaire.

Ce précis audio-visuel est mis gratuitement à la disposition de tous les clubs, entreprises, associations ou autres communautés de personnes suisses existant à l'étranger.

Il est naturellement impossible de remettre ce précis audio-visuel à chacun en particulier, ceci autant pour des raisons financières que pour éviter de trop longs délais de rotation et d'expédition ainsi qu'un supplément de travaux administratifs. Parlez donc de ce précis audio-visuel autour de vous et demandez à votre club ou à votre société suisse d'en organiser la présentation.

découper ici



Talon

J'aimerais présenter le précis audio-visuel sur le Fonds de solidarité des Suisses de l'étranger aux membres de notre entreprise, club, société ou autre communauté de personnes.

Dénomination du club, société, communauté, entreprise suisse:

Nom:

Prénom:

Fonction:

Adresse:

Date prévue pour la présentation:

Date ultérieure prévue en cas de délai d'attente:

- | | | |
|------------------|--------------------------|----------------------------|
| en allemand | <input type="checkbox"/> | (disponible immédiatement) |
| français | <input type="checkbox"/> | (disponible immédiatement) |
| anglais | <input type="checkbox"/> | (disponible début 1984) |
| espagnol | <input type="checkbox"/> | (disponible début 1984) |
| italien (évent.) | <input type="checkbox"/> | (disponible début 1984) |

Signature:

Envoyer au: Secrétariat du Fonds de solidarité des Suisses de l'étranger, Gutenbergstrasse 6, CH-3011 Berne